

LE DROIT D'AUTEUR

ORGANE MENSUEL DU BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION

POUR LA PROTECTION DES ŒUVRES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES, A BERNE

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

Études générales: LA LÉGISLATION DES DIVERS PAYS DU MONDE EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE. Tableau documentaire général, p. 85.

ANNEXE: Liste des actes législatifs concernant la propriété littéraire et artistique, édictés dans cinquante pays du monde et publiés par le *Droit d'Auteur*, années 1888 à 1918, p. 87.

PARTIE NON OFFICIELLE

Études générales

LA LÉGISLATION DES DIVERS PAYS DU MONDE

EN MATIÈRE DE

PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Tableau documentaire général

A trois reprises différentes, nous avons dressé un état sommaire des dispositions protectrices du droit d'auteur qui ont été établies dans les pays du monde entier. Notre intention était de renseigner les spécialistes et, plus particulièrement, les diplomates appelés à s'occuper de cette matière et, en général, les milieux intéressés, d'une façon prompt et commode sur la situation faite à cette branche du droit civil aussi bien dans le régime intérieur que dans les relations internationales. A nos yeux, cela pouvait se faire le mieux sous forme de résumés succincts. Nous entendions contribuer ainsi à une organisation meilleure de la protection des droits découlant de la création des œuvres de l'esprit.

C'est là l'origine des travaux d'ensemble parus à la veille des deux Conférences de revision de Paris (1896) et de Berlin (1908) et à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris de 1900, sorte d'assemblée mondiale des producteurs de la littérature et des arts, réunis en congrès multiples. La publication de 1896 (v. *Droit d'Auteur*, 1896, p. 51 à 59) comprenait une esquisse, par pays, du mouvement législatif et conventionnel dans notre domaine. L'abrégé de 1900 (v. *Droit d'Auteur*, 1900, p. 58 à 83) avait pris l'aspect de tableaux synoptiques de la législation et des traités ainsi que des divers délais de protection qui sont

appliqués dans chaque État et qui représentent pour ainsi dire un extrait bref de l'effet pratique de toutes les lois. Les indications ainsi fournies par deux fois devaient constituer, selon l'expression empruntée aux Romains par les Anglais, un *Digest* de la propriété intellectuelle. En 1908 (v. *Droit d'Auteur*, 1908, p. 121 à 131), ce travail comportait une courte analyse du régime intérieur de chaque pays et notamment des délais de protection et, en outre, un tableau des traités littéraires qui a aussi trouvé sa place dans les *Annales* de la Conférence de Berlin (p. 295 à 300). De cette manière, nous avons établi le bilan, restreint à des renseignements indispensables, de la situation législative et conventionnelle de la propriété littéraire et artistique dans les divers pays, et fait de notre revue un instrument d'investigations utiles à tout chercheur.

Mais cet instrument avait besoin d'être perfectionné encore dans une autre direction. Notre Bureau une fois fondé, son organe officiel avait à publier avant tout les actes en vigueur dans les États unionistes et à tenir cette publication rigoureusement à jour; ce résultat, il tâchait et il tâche de l'obtenir par des enquêtes annuelles auprès des Administrations compétentes de ces États. En même temps, il élargissait ces cadres en y insérant aussi les documents (lois, décrets, ordonnances, circulaires, traités, etc.) promulgués depuis 1888, année de sa fondation, dans les États non unionistes. Cependant, tout en suivant ainsi pas à pas le développement universel du droit d'auteur à partir de cette année-là, notre revue ne contenait pas encore les actes édictés antérieurement ailleurs que dans l'Union. Notre aspiration était dès lors de transformer notre journal en un recueil documentaire, si possible complet, de toutes les manifestations officielles relatives à la propriété littéraire et artistique, appliquées n'importe où sur le globe.

Les difficultés qui s'opposaient à la réalisation de ce projet étaient nombreuses, sans parler de l'espace limité dont nous disposons. Un des obstacles les plus sérieux était la publication *up to date* de la législation coloniale britannique, qui était en grande partie inédite et dont la publication totale n'avait encore été tentée nulle part. Nous ne pouvions songer à accomplir cette tâche de longue haleine que si nous basons nos traductions, comme nous l'avions fait pour toutes les autres versions, sur le vu des actes originaux que seule l'Administration anglaise était en mesure de nous procurer. Heureusement nous avons rencontré auprès d'elle l'empressement le plus dévoué pour nous aider à mener à bon terme notre dessein, et c'est grâce à ce concours fort précieux que, malgré les circonstances critiques des dernières années, nous avons pu terminer enfin notre travail.

Le *Droit d'Auteur* renferme donc dès maintenant dans ses colonnes, éditées depuis 1888, les *Archives intégrales de la propriété littéraire et artistique*. Les données recueillies sont rigoureusement exactes et complètes, autant que l'imperfection humaine permet d'employer cette expression qu'on voudra bien nous pardonner en raison de la sollicitude particulière apportée à ce labeur obstiné de la durée d'une génération.

Le Recueil serait, toutefois, dépourvu de l'utilité pratique voulue s'il n'était pas inventorié. C'est pourquoi, après l'avoir achevé, nous le doterons d'une table des matières qui en facilitera la consultation. Le moment de dresser cet inventaire est favorable. Le conflit mondial a arrêté presque net le mouvement revisionniste qui s'était produit jusqu'en Extrême-Orient et était en train de s'emparer aussi de l'Amérique latine où certains pays n'ont que des législations surannées ou imparfaites. Les néces-

sités de la vie économique sont devenues tellement impérieuses à l'heure actuelle et domineront encore à tel point pendant une longue période après la guerre que la reprise des discussions parlementaires en matière de refonte des lois applicables dans notre domaine est fort improbable; cela a trait même à l'Italie, à la Suède et à la Suisse, pays dans lesquels des révisions, préparées par les autorités, sont mûres pour être débattues. Seule une chance particulière fera arriver ces révisions à bon port. La question principale, peut-être unique, qui se trouve sur le chantier, sera celle de l'extension de la durée de la protection et l'implantation du système du domaine public payant. L'époque actuelle fera date dans l'évolution du droit d'auteur, lequel devra attendre des temps meilleurs pour obtenir de nouveau la considération qu'il mérite.

Il n'en est pas ainsi en ce qui concerne le régime conventionnel. Les traités littéraires particuliers entre pays belligérants sont considérés comme caducs et devront être remis en vigueur, lors de la signature de la paix, par des stipulations expresses, ou bien ils resteront lettre morte ou encore ils seront dénoncés formellement dans les négociations de tout ordre qui résulteront de la liquidation de la guerre. En plus, les remaniements territoriaux et la création de nouvelles entités politiques exigeront la conclusion d'arrangements nouveaux. La partie internationale de la documentation subira donc de fortes modifications et il importe d'attendre celles-ci avant d'établir la liste des traités restés valables. A ce moment-là, il conviendra aussi de passer en revue la situation de l'Union internationale, maintenue intacte en dépit de la conflagration universelle, et d'énumérer la série des mesures d'exécution prises dans les divers pays contractants en vue de l'application de la Convention de Berne. Au contraire, les mesures par lesquels certains pays tels que la Grande-Bretagne et l'Italie ont, unilatéralement, déclaré leur propre législation applicable au dehors rentrent, comme les dispositions législatives coloniales proprement dites, dans les cadres du régime intérieur.

Pour que la collection des dispositions législatives internes présentât le plus de valeur, et permit d'embrasser celles-ci d'un coup d'œil rapide, il fallait coordonner les matériaux d'après un plan rigoureux.

En premier lieu, ont été éliminées toutes les mesures concernant la propriété industrielle, y compris celles relatives à la répression de la concurrence déloyale. Les lois concernant les dessins et modèles industriels ne rentrent pas non plus dans la catégorie du droit d'auteur; aussi n'avons-

nous conservé dans nos résumés que les prescriptions relatives aux dessins pour autant que ceux-ci sont englobés dans la propriété artistique.

En second lieu, il fallait placer en tête de liste les lois organiques, la législation proprement dite, appuyée, le cas échéant, sur des prescriptions constitutionnelles, et n'admettre le plan chronologique que *ratione materiae*. Après les lois devaient venir les articles spécialement consacrés au droit d'auteur par les codes civil ou pénal et seulement à la fin les lois spéciales concernant certains domaines ou droits particuliers, et celles concernant l'enregistrement ou le dépôt, qui n'a qu'une corrélation parfois lointaine avec le droit d'auteur. Les mesures d'exécution des lois devaient former des rubriques à part, de même que (comme, par exemple, en France) les lois coloniales, douanières ou théâtrales ou celles relatives au traitement *sui generis* adopté pour garantir aux messages télégraphiques et aux dépêches de presse une certaine priorité d'usage.

Enfin, les mesures purement transitoires ont été caractérisées comme telles. Les lois abrogées qui, dans le temps, avaient trouvé leur place dans notre organe, devaient être isolées des lois actuellement en vigueur afin qu'il n'existât à ce sujet aucune confusion; des caractères typographiques différents indiquent, du reste, qu'il s'agit ici de la législation ancienne. Il nous a semblé que nous ne devons pas passer celle-ci sous silence, non seulement parce que, ayant figuré dans le *Droit d'Auteur*, il fallait la mentionner au risque d'éveiller des doutes au sujet de sa validité, mais aussi parce que ceux qui étudient l'histoire de notre branche sont souvent satisfaits de trouver à leur portée d'anciens textes et d'établir ainsi la continuité avec le présent.

Quant aux mesures d'exécution, elles ne sont pas énumérées par simple ordre chronologique, dans un pêle-mêle difficile à pénétrer; elles sont groupées de façon à embrasser des points connexes. Cela a été particulièrement malaisé pour les nombreux extraits et ordonnances édictées en Espagne, pour les circulaires lancées en France par les ministères et pour les innombrables actes d'application de la loi anglaise de 1911, promulgués dans les colonies, possessions et protectorats britanniques. Néanmoins, nos efforts tendant à distinguer des chapitres et des sous-divisions ne nous semblent pas être restés vains, car cette législation touffue, greffée sur des actes simples a, selon toute apparence, beaucoup gagné en clarté, grâce à notre coordination, et présente maintenant des lignes d'une simplicité relative.

En revanche, ont été éliminés les divers décrets destinés à instituer des commissions pour la révision ou la refonte d'une législation locale ou pour l'étude d'une question nouvelle relative au droit d'auteur.

Les pays qui ne figurent pas dans la liste ci-après forment deux classes; ce sont d'abord ceux qui ne possèdent ni dispositions législatives, ni traités en matière de droit d'auteur; nous avons nommé l'*Abysinie*, l'*Afghanistan*, l'*Oman*, la *Perse* et la *Serbie*; puis ceux qui, tout en étant liés par des traités ou par des arrangements quelconques, n'ont promulgué aucune disposition de nature législative; ce sont la principauté de *Liechtenstein*⁽¹⁾, *Monténégro* (traités avec la France, du 24 janvier 1902, et avec l'Italie, du 27 novembre 1900), et *San Marino* (traité avec l'Italie, du 28 juin 1897).

Un mot pour terminer. Les textes publiés sont, pour la plupart, des versions en français au sujet desquelles, dans un coup d'œil rétrospectif sur les vingt-cinq premières années de fonctionnement du Bureau international (v. *Droit d'Auteur*, 1913, p. 4 et s.), nous nous sommes exprimé ainsi: « Ces traductions sont rédigées avec un soin méticuleux et une exactitude minutieuse, même au risque de nuire à l'élégance de la forme. » Ajoutons que le mérite de ces traductions est bien souvent celui d'être les premières et de frayer ainsi le passage à des traducteurs plus soucieux de l'art de bien dire. Mais ce ne sont là toujours que des traductions et quiconque veut aller au fond des choses devrait puiser ses connaissances dans les publications en langues originales elles-mêmes. A cet effet, nos collections de textes officiels sont ouvertes aux chercheurs⁽²⁾. Cependant, les textes publiés en la langue officielle du Bureau international, bien que transformés par le nouvel habillement linguistique, servent de base pour une orientation rapide.

Lorsque les lecteurs du *Droit d'Auteur* seront mis ci-après en possession de ce guide qui les conduira à travers le dédale des dispositions légales édictées dans cinquante États du monde — ce numéro pilote sera aussi vendu à part — ils trouveront facilement dans la partie officielle de notre journal les textes inventoriés dont ils pourraient avoir besoin pour leurs études de droit comparé ou pour des consultations

(1) Voir sur les traités existant avec l'Autriche en vertu de l'article 13 du Traité de Paix de Prague, v. Seiller, Commentaire de la loi autrichienne du 26 décembre 1895 (Vienne 1904), p. 4 et 15.

(2) Les textes originaux des traités conclus avant 1904 ont été, d'ailleurs, insérés, en leurs langues primitives, dans notre *Recueil des conventions et traités* concernant la propriété littéraire et artistique (Berne, 1904).

d'ordre pratique. Si les temps devenaient plus propices, nous pourrions nous familiariser davantage avec le plan, depuis longtemps caressé, de réunir tous les textes épars dans les trente-et-un fascicules annuels de notre revue en un seul Recueil avec introduction générale et avec notices consacrées à la législation de chaque pays. Cepen-

dant, même sous la forme actuelle, la réunion de tous ces textes dans un seul organe de publicité constitue déjà un grand progrès.

Aussi ne manquera-t-on pas de constater en toute justice et impartialité de quel avantage considérable jouit notre branche de droit, comparée à d'autres branches, puisqu'elle est dotée d'un catalogue complet des

prescriptions législatives la concernant et qu'elle possède un organe tenu à jour où sont consignées les mesures variées, anciennes et modernes, en vigueur dans les différents pays du globe. Voici donc rassemblés tous les éléments d'un Répertoire scientifique en matière de législation sur la propriété littéraire et artistique.

ANNEXE

LISTE

DES

ACTES LÉGISLATIFS CONCERNANT LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

édictés dans cinquante pays et publiés par le *Droit d'Auteur*

1888 à 1918



Allemagne		Années	Pages	Allemagne (suite)		Années	Pages
<i>Législation actuelle.</i> — Loi concernant le droit d'auteur sur les œuvres littéraires et musicales (19 juin 1901)		1901	85	Loi sur la juridiction consulaire, art. 22 (7 avril 1900). — Loi sur les protectorats, art. 3 (25 juillet 1900). — Ordonnance concernant la situation juridique des pays de protectorat, art. 1, n° 4 (9 novembre 1900)		1901	13
Texte intégral modifié par la loi du 22 mai 1910		1910	88	Ordonnance concernant la protection de la propriété intellectuelle dans les ressorts des tribunaux consulaires (4 juillet 1914)		1914	141
— Loi concernant le droit d'édition (19 juin 1901)		1901	97	*			
Modification apportée par la loi du 22 mai 1910		1910	93	<i>Ancienne législation :</i>			
— Loi concernant le droit d'auteur sur les œuvres des arts figuratifs et de photographie (9 janvier 1907)		1907	17	— Loi concernant le droit d'auteur sur les écrits, dessins et figures, compositions musicales et œuvres dramatiques (11 juin 1870)		1888	106
Modifications apportées par la loi du 22 mai 1910		1910	93	— Loi concernant le droit d'auteur sur les œuvres des arts figuratifs (9 janvier 1876)		1889	5
<i>Exécution.</i> — Dispositions concernant la tenue du registre destiné aux œuvres de littérature, de musique et des arts figuratifs (13 septembre 1901)		1901	109	— Loi concernant la protection accordée aux photographies contre la contrefaçon (10 janvier 1876)		1889	27
— Avis de la municipalité de la ville de Leipzig concernant l'enregistrement du vrai nom de l'auteur d'œuvres anonymes et pseudonymes (1 ^{er} novembre 1901)		1901	137	<i>Mesures d'exécution de ces lois: Droit d'Auteur, 1888, p. 120 et 121; 1889, p. 16, 17, 38, 39, 40; 1893, p. 45; 1896, p. 33.</i>			
— Avis du chancelier de l'Empire concernant le registre tenu par la municipalité de Leipzig (28 avril 1903)		1903	74	Argentine (Rép.)			
— Prescriptions concernant l'organisation et les fonctions des collèges d'experts en matière d'œuvres littéraires et musicales (13 septembre 1901)		1901	110	<i>Législation actuelle.</i> — Constitution de 1853, art. 17		1897	5
— Prescriptions concernant l'organisation et les fonctions des collèges d'experts en matière d'œuvres des arts figuratifs et de photographie (10 mai 1907)		1907	105	— Loi N° 7092 concernant la propriété scientifique, littéraire et artistique (23 septembre 1910)		1910	161
— Dispositions relatives à la protection de la propriété littéraire et artistique dans les circonscriptions consulaires et les pays de protectorat :				— Loi N° 9510 amendant la loi N° 7092 concernant la propriété scientifique, etc. (10 octobre 1914)		1916	37
				<i>Exécution.</i> — Décret concernant l'exécution de la loi N° 7092 (4 février 1911)		1911	29
				— Décret concernant l'exécution de la loi N° 9510 (31 juillet 1915)		1916	37
				*			
				<i>Ancienne législation :</i>			
				— Code civil de 1869, art. 1068, etc.		1897	5

	Années	Pages		Années	Pages
Autriche			Brésil (suite)		
<i>Législation actuelle.</i> — Loi concernant le droit d'auteur sur les œuvres de littérature, d'art et de photographie (26 décembre 1895)	1896	1	<i>Exécution.</i> — Règlement d'exécution de la loi du 1 ^{er} août 1898 concernant la définition et la protection des droits des auteurs (6 décembre 1899)	1900	125
— Loi modifiant la loi du 26 décembre 1895 (26 février 1907)	1907	29	— Instructions sur l'exécution de la loi du 1 ^{er} août 1898 concernant le droit d'auteur (11 juin 1901)	1902	25
<i>Exécution.</i> — Ordonnance rendue par le Ministère de la Justice, d'accord avec les Ministères de l'Intérieur et du Commerce, concernant la mise à exécution de la loi du 26 décembre 1895 (29 décembre 1895)	1896	6	— Instructions concernant l'enregistrement d'œuvres prévu par le Code civil (18 janvier 1917)	1917	51
— Ordonnance rendue par le Ministère de la Justice, d'accord avec le Ministère de l'Instruction publique et des Cultes, concernant les commissions d'experts prévues par la loi du 26 décembre 1895 (31 juillet 1896)	1896	117	Bulgarie		
— Ordonnance impériale concernant la troisième loi partielle modificative du Code civil général: Contrat d'édition (19 mars 1916)	1916	121	<i>Législation actuelle.</i> — Code pénal, art. 373 (21 février 1896)	1906	13
*			Chili		
<i>Ancienne législation:</i>			<i>Législation actuelle.</i> — Constitution, art. 152 (25 mai 1833)	1914	117
— Loi concernant la prorogation des délais de protection de la propriété littéraire et artistique (26 avril 1893)	1893	63	— Loi concernant la propriété littéraire et artistique (24 juillet 1834)	1914	117
Belgique			— Code civil, art. 584 (1855)	1914	118
<i>Législation actuelle.</i> — Loi sur le droit d'auteur (22 mars 1886)	1888	34	— Code pénal, art. 471 (12 novembre 1874)	1914	118
<i>Exécution.</i> — Exécution des articles 4 et 11 de cette loi (27 mars 1886)	1888	43	Chine		
— Arrêté ministériel concernant les formules des demandes d'enregistrement (3 avril 1886)	1888	44	<i>Législation actuelle.</i> — Loi concernant le droit d'auteur (18 décembre 1910)	1912	117
— Circulaire à MM. les gouverneurs des provinces (30 avril 1886)	1888	45	Colombie		
Bolivie			<i>Législation actuelle.</i> — Constitution, art. 35 (5 août 1886)	1914	129
<i>Législation actuelle.</i> — Loi concernant la propriété intellectuelle (29 octobre 1909)	1910	101	— Loi N° 32 concernant la propriété littéraire et artistique (26 octobre 1886)	1914	130
— Code pénal, art. 658 et 659 (1834)	1910	101	— Code civil, art. 671 (1873)	1914	130
Brésil			— Code pénal, art. 860 (1890)	1914	135
<i>Législation actuelle.</i> — Constitution, art. 72. Protection des auteurs étrangers résidents (24 février 1891)	1892	110	<i>Exécution.</i> — Décret N° 665 contenant le règlement d'exécution de la loi N° 32 de 1886 (26 novembre 1886)	1914	134
— Loi N° 496 concernant la définition et la protection des droits des auteurs (1 ^{er} août 1898)	1898	101	— Loi N° 34 concernant les droits d'enregistrement pour actes publics et privés (7 mars 1887)	1914	135
— Décret N° 3836 rectifiant l'article 26 de la loi du 1 ^{er} août 1898 sur le droit d'auteur (24 novembre 1900)	1901	1	Costa-Rica		
— Code pénal, art. 342 à 350: Des crimes commis contre la propriété littéraire et artistique (11 octobre 1890)	1890	135	<i>Législation actuelle.</i> — Loi concernant la propriété intellectuelle (26 juin 1896)	1896	103
— Loi N° 2577 concernant la protection internationale des auteurs (17 janvier 1912)	1912	34	— Code pénal, art. 496 (27 avril 1880)	1896	106
— Loi N° 3071: Code civil; dispositions concernant la propriété scientifique, littéraire et artistique, art. 649 à 673, 1359 à 1362 (1 ^{er} janvier 1916)	1917	49	<i>Exécution.</i> — Règlement concernant l'enregistrement de la propriété scientifique, littéraire et artistique (7 novembre 1896)	1897	13
<i>Exécution.</i> — Loi N° 221 complétant l'organisation judiciaire fédérale, titre II, chapitre 1 ^{er} (20 novembre 1894)	1899	37	Cuba		
			<i>Législation actuelle.</i> — Ordonnances promulguées par le Gouverneur militaire en matière de protection de la propriété littéraire et artistique:		
			Ordonnance N° 119 (19 mars 1900)	1903	37
			» » 55 (13 février 1901)	1903	38
			» » 160 (13 juin 1901)	1903	38
			» » 34 (26 février 1902)	1903	38
			— Ordonnances concernant les demandes d'enregistrement d'œuvres nationales et étrangères (3 avril 1909)	1910	57

	Années	Pages		Années	Pages
Danemark			Espagne (suite)		
<i>Législation actuelle.</i> — Loi concernant le droit exclusif sur les travaux photographiques (13 mai 1911)	1911	86	<i>Exécution.</i> — Décret concernant l'introduction d'œuvres écrites en espagnol et imprimés à l'étranger (4 septembre 1869)	1893	79
— Loi concernant le droit d'auteur sur les œuvres de littérature et d'art (1 ^{er} avril 1912)	1912	73	— Ordonnance royale concernant le dépôt d'œuvres espagnoles imprimées à l'étranger et introduites en Espagne (19 mai 1893)	1893	93
— Loi concernant l'exploitation théâtrale à Copenhague (12 avril 1889)	1903	86	— Décret royal concernant la suppression de l'enregistrement d'œuvres étrangères et la constatation facultative des droits des auteurs unionistes (31 janvier 1896)	1896	18
<i>Exécution.</i> — Publication concernant la déclaration de réserve du droit exclusif de reproduction sur des photographies (17 juillet 1911)	1911	113	— Décret royal ordonnant la remise au Ministère de <i>Fomento</i> , par les gouverneurs et alcades, des états périodiques des œuvres dramatiques représentées dans les localités où ils exercent leurs fonctions (11 juin 1886)	1890	83
*			Ordonnance-circulaire fixant les règles pour l'exécution de ce décret (10 mars 1887)	1893	80
<i>Ancienne législation :</i>			Circulaire adressée par la Direction générale de l'Instruction publique aux gouverneurs de province en vue d'établir des règles fixes pour l'exécution de ce décret (10 avril 1887)	1890	84
— Loi concernant la reproduction des photographies (24 mars 1865)	1903	85	Circulaire adressée par le Ministre de <i>Fomento</i> au Directeur général de l'Instruction publique en vue de l'exécution de ce décret, etc. (13 janvier 1893)	1893	33
— Loi concernant le droit d'auteur sur les œuvres de littérature et d'art (19 décembre 1902)	1903	13	— Ordonnances royales concernant le refus d'enregistrement dans le registre de la propriété intellectuelle :		
— Loi amendant les articles 4 et 15 de la loi précédente (29 mars 1904)	1904	54	d'œuvres littéraires et artistiques non publiées (14 juillet 1888)	1890	84
— Loi concernant le droit d'auteur sur les œuvres de littérature et d'art (29 mars 1904)	1904	54	de formulaires ou modèles (21 mars 1901)	1902	62
— Loi modifiant l'article 24 de la loi précédente (28 février 1908)	1908	29	de dessins de fabrique (17 juin 1903)	1904	65
<i>Mesures d'exécution de ces lois: Droit d'Auteur, 1903, p. 86.</i>			d'œuvres contenant certains emprunts non autorisés (3 avril 1904)	1904	66
			d'un recueil de lettres missives posthumes publiées sans autorisation préalable (12 août 1908)	1909	33
Dominicaine (Rép.)			d'actes de cession ou de vente relatifs à des œuvres non encore créées (10 avril 1909)	1909	89
<i>Législation actuelle.</i> — Constitution politique, art. 11 (20 juin 1896)	1897	97	d'un acte de prêt sur nantissement d'œuvres théâtrales déjà créées ou non encore créées (14 juillet 1910)	1910	162
— Loi concernant la protection des œuvres littéraires et artistiques (24 novembre 1914)	1915	109	d'une simple compilation (27 novembre 1917)	1918	13
Équateur			de publications élaborées par des fonctionnaires publics dans l'exercice de leurs fonctions (20 juillet 1917)	1918	75
<i>Législation actuelle.</i> — Constitution, art. 27 (13 février 1884)	1915	13	— Ordonnance-circulaire royale adressée aux gouverneurs de province concernant les dépôts en argent effectués pour la représentation d'œuvres théâtrales (13 janvier 1891)	1891	53
— Loi concernant la propriété littéraire et artistique (3 août 1887)	1915	13	— Ordonnance royale refusant d'accorder à des requérants la prolongation du délai fixé pour l'enregistrement obligatoire des œuvres intellectuelles (26 mars 1893)	1893	91
Espagne			— Ordonnance royale concernant l'inscription d'œuvres littéraires en faveur d'héritiers nécessaires (26 mars 1893)	1893	92
<i>Législation actuelle.</i> — Loi concernant la propriété intellectuelle (10 janvier 1879)	1890	33	— Ordonnance royale fixant le délai d'enregistrement pour les ouvrages publiés en plusieurs volumes (27 avril 1893)	1899	37
— Code pénal, art. 63, 550, 552 (1870)	1893	80	— Ordonnance royale concernant l'établissement d'un catalogue général des œuvres littéraires et musicales (14 octobre 1893)	1894	45
— Code civil, art. 428 et 429 (1889)	1893	80			
<i>Exécution.</i> — Règlement d'exécution de la loi du 10 janvier 1879 (3 septembre 1880)	1890	41, 58			
— Circulaire explicative de la loi et du règlement concernant la propriété intellectuelle (29 mai 1883)	1891	53			
— Décret royal modifiant l'art. 101 du Règlement d'exécution : exécution d'œuvres musicales dans des solennités, etc. (4 août 1888)	1888	91			
— Décret royal modifiant l'art. 52 du Règlement d'exécution : fausse déclaration de dépôt légal d'œuvres littéraires, pénalité (15 juin 1894)	1894	93			
— Décret royal modifiant l'art. 114 du Règlement d'exécution : exécutions musicales dans les cafés-concerts (6 juillet 1894)	1894	109			
— Décret royal modifiant l'art. 112 du Règlement d'exécution : droits réciproques des auteurs des parties littéraires et musicales d'œuvres lyrico-dramatiques (4 avril 1913)	1913	61			
* * *					

Espagne (suite)		Années	Pages
<i>Exécution.</i> — Ordonnance royale concernant l'observation rigoureuse des dispositions légales relatives à la représentation et à l'exécution publique des œuvres dramatiques et musicales (27 juin 1896)			
		1896	101
— Ordonnance royale concernant l'observation rigoureuse de la formalité d'enregistrement des œuvres intellectuelles dans le délai légal (11 décembre 1894)			
		1902	62
— Ordonnance royale concernant la production, à l'enregistrement des publications périodiques, d'un certificat spécial réservant les droits des auteurs nationaux et unionistes (13 avril 1904)			
		1905	41
— Ordonnance royale concernant le maintien des actes publics de cession de la propriété intellectuelle (17 avril 1906)			
		1909	74
— Ordonnance royale concernant les conditions à remplir par la Société des auteurs espagnols pour l'exercice des prérogatives accordées aux représentants d'auteurs (19 mai 1909)			
		1910	58
— Ordonnance royale concernant les facilités données au directeur-gérant de la Société des auteurs et compositeurs espagnols pour l'enregistrement des œuvres des sociétaires (18 juillet 1916)			
		1918	73
— Ordonnance royale concernant l'enregistrement des titulaires des droits sur les œuvres créées avant la mise en vigueur de la loi de 1879 (16 août 1909)			
		1910	58
— Ordonnance royale concernant la reproduction d'œuvres photographiques avec le nom de l'auteur (4 septembre 1911)			
		1912	1
— Ordonnance royale concernant les modalités d'enregistrement du droit d'exhibition d'une œuvre cinématographique d'un Américain (26 juin 1917)			
		1918	73
— Ordonnance royale précisant les dispositions légales et réglementaires applicables aux théâtres-variétés (6 décembre 1911)			
		1913	29
— Ordonnance royale concernant les documents à fournir en cas d'enregistrement d'œuvres transmises à plusieurs héritiers <i>mortis causa</i> (9 octobre 1912)			
		1913	2
— Ordonnance royale concernant les autorisations nécessaires pour publier des textes officiels (20 mai 1913)			
		1913	105
— Ordonnance royale concernant l'enregistrement des publications autorisées de documents officiels, mais sans droit exclusif (30 juillet 1917)			
		1918	76
— Ordonnance royale concernant l'enregistrement d'un manuel pédagogique avec tableaux graphiques (19 octobre 1917)			
		1918	77
— Décret royal obligeant les imprimeurs à déposer un exemplaire, destiné à la Bibliothèque nationale, de toute œuvre publiée (4 décembre 1896)			
		1897	1
— Ordonnance royale concernant l'impôt de transmission de la propriété intellectuelle (25 avril 1894)			
		1902	61

*

Espagne (suite)		Années	Pages
<i>Mesures d'un caractère transitoire :</i>			
— Loi accordant un délai d'un an pour l'enregistrement des œuvres intellectuelles (2 août 1895)		1895	114
— Décret royal concernant l'enregistrement provisoire, dans un délai de six mois, des œuvres non enregistrées dans les délais légaux (8 avril 1910)		1910	73
Ordonnance royale concernant les modalités de l'enregistrement provisoire prévu par ce décret (3 mai 1910)		1910	102
— Loi concernant l'enregistrement, dans le délai d'un an, des œuvres non encore enregistrées (1 ^{er} janvier 1911)		1911	30
Ordonnance royale concernant la régularisation, dans le délai de six mois, des enregistrements provisoires opérés en vertu de cette loi (29 décembre 1911)		1912	34
— Décret royal accordant le délai d'un an pour l'enregistrement des œuvres intellectuelles (12 avril 1917)		1917	61
<i>Ancienne législation :</i>			
— Ordonnances royales concernant le dépôt dans les provinces d'outre-mer (Cuba, Porto-Rico, Philippines), d'exemplaires des œuvres à protéger, etc. (14 janvier 1879, 27 avril 1887)		1890 1893	75 80
— Décrets royaux concernant l'exécution, dans les provinces d'outre-mer, de la loi de 1879, 5 mai 1887 et 6 décembre 1889		1890	76, 91
<i>Mesures abrogées :</i>			
— Ordonnance-circulaire concernant l'exécution de l'art. 49 de la loi (2 janvier 1889, <i>Droit d'Auteur</i> , 1889, p. 18), abrogée par celle du 21 mars 1891 (<i>Droit d'Auteur</i> , 1891, p. 53).			
— Décret royal modifiant l'art. 30 du Règlement et prescrivant un délai pour l'échange du certificat provisoire d'enregistrement contre le certificat définitif (5 janvier 1894), expliqué et prorogé successivement par des ordonnances et décrets des 20 février 1894, 11 juillet 1894, 28 décembre 1894, 28 juin 1895, 31 juillet 1895, 27 décembre 1895 (<i>Droit d'Auteur</i> , 1894, p. 57, 58, 121; 1895, p. 14, 113, 145; 1896, p. 17), abrogé par le décret royal du 3 juin 1904 (<i>Droit d'Auteur</i> , 1904, p. 102).			
— Ordonnance royale concernant les formalités d'enregistrement des publications périodiques renfermant des travaux d'auteurs étrangers protégés et ordonnance explicative (28 mars 1904 et 4 février 1905; <i>Droit d'Auteur</i> , 1904, p. 89; 1905, p. 54), abrogées par celle du 23 juillet 1906 (<i>Droit d'Auteur</i> , 1906, p. 133).			
États-Unis			
<i>Législation actuelle.</i> — Loi modifiant et codifiant les lois concernant le droit d'auteur (4 mars 1909)			
		1909	61
— Loi modifiant les articles 5, 11 et 25 de la loi du 4 mars 1909 (24 août 1912)		1912	133
— Loi modifiant l'article 55 de ladite loi (2 mars 1913)		1913	46
— Loi modifiant l'article 12 de ladite loi (28 mars 1914)		1914	46
<i>Exécution.</i> — Règlement de la Cour suprême sur l'application et les règles de procédure de l'article 25 de la loi du 4 mars 1909 (1 ^{er} juin 1909)			
		1909	101
— Règlement concernant l'enregistrement des demandes de protection du droit d'auteur		1911	2
— Règlement du Département du Trésor concernant l'importation d'objets soumis au droit d'auteur (17 juillet 1911)		1911	114

États-Unis (suite)		Années	Pages	France (suite)		Années	Pages
<i>Exécution.</i> — Règlement combiné des Départements du Trésor et des Postes concernant l'importation d'objets soumis au droit d'auteur (17 juillet 1911)		1911	114	<i>Législation actuelle.</i> — Décret-loi relatif aux spectacles (19 juillet/6 août 1791)		1893	131
— Ordonnance étendant à la zone du canal de Panama les lois des États-Unis en matière de droit d'auteur (12 mars 1907)		1907	93	— Décret-loi relatif aux droits de propriété des auteurs d'écrits de tout genre, des compositeurs de musique, des peintres et des dessinateurs (19/24 juillet 1793)		1893	132
<i>Mesures transitoires.</i> — Loi transitoire concernant les droits d'auteur (3 mars 1893)		1895	1	— Décret-loi interprétatif de celui du 19/24 juillet 1793 (13 juin 1795)		1893	132
— Loi concernant la protection des exposants d'œuvres littéraires, artistiques et musicales étrangères à l'exposition commémorative de l'acquisition de la Louisiane (7 janvier 1904)		1904	1	— Loi étendant aux œuvres de sculpture l'application de la loi du 19/24 juillet 1793 sur la propriété artistique et littéraire (11 mars 1902)		1902	37
— Loi concernant la libre importation d'objets destinés aux constructions et expositions étrangères à l'Exposition internationale de Panama-Pacifique et la protection des déposants étrangers (18 septembre 1913)		1913	149	— Décret-loi relative aux théâtres et au droit de représentation et d'exécution des œuvres dramatiques et musicales (1 ^{er} septembre 1793)		1893	132
— Loi tendant à définir, régler et réprimer le commerce avec l'ennemi et ordonnance d'exécution (6 et 12 octobre 1917)		1918	2	— Décret concernant les droits des propriétaires d'ouvrages posthumes (22 mars 1805)		1893	132
— Ordonnance révoquant le pouvoir et l'autorité conférés à certains fonctionnaires par la loi précédente (11 avril 1918)		1918	77	— Décret concernant les théâtres (ouvrages dramatiques posthumes) (8 juin 1806)		1893	132
<i>Lois particulières des États confédérés:</i>				— Décret concernant les manuscrits des archives des bibliothèques et autres établissements publics (20 février 1809)		1893	133
— Lois interdisant la publication par un tiers d'œuvres inédites et notamment l'exécution publique non autorisée d'œuvres dramatiques et musicales inédites:				— Décret contenant le règlement sur l'imprimerie et la librairie (répression de la contrefaçon) (5 février 1810)		1893	134
	New Hampshire (13 mars 1895)	1907	1	— Loi relative au droit de propriété des veuves et des enfants des auteurs d'ouvrages dramatiques (3/17 août 1844)		1893	132
	New York (2 mai 1899)	1900	2	— Décret relatif à la propriété des ouvrages littéraires et artistiques publiés à l'étranger (28/31 mars 1852)		1893	135
	Louisiane (9 juillet 1900)	1904	42	— Loi sur le droit de propriété garantie aux veuves et aux enfants des auteurs, des compositeurs et des artistes (8/15 avril 1854)		1893	133
	Orégon (27 février 1901)	1904	42	— Loi sur les droits des héritiers et des ayants cause des auteurs (14/19 juillet 1866)		1893	133
	Pensylvanie (29 mai 1901)	1904	2	— Loi sur la liberté de la presse, art. 3 et 4 (dépôt) (29 juillet 1881)		1893	132
	Ohio (25 mars 1902)	1904	42	— Loi sur les fraudes en matière artistique (9 février 1895)		1895	14
	New Jersey (10 avril 1902)	1904	42	— Loi relative à la protection des auteurs en matière de reproduction des œuvres d'art (9 avril 1910)		1910	45
	Massachusetts (29 mars 1904)	1907	2	— Loi portant abrogation de la loi du 16 mai 1866 sur la fabrication et la vente des instruments de musique mécaniques (10 novembre 1917)		1917	133
	Minnesota (15 mars 1905)	1907	2	— Code pénal de 1810, art. 425 à 429 (Répression de la contrefaçon)		1893	134
	Californie (18 mars 1905)	1907	2	<i>Dispositions spéciales (douanes, colonies, théâtres).</i>			
	Wisconsin (1 ^{er} juin 1905)	1907	2	— Loi relative aux douanes, art. 8 (6 mai 1841)		1893	135
	Connecticut (7 juin 1905)	1907	2	— Ordonnance relative à l'importation et au transit en librairie, art. 8 (13 décembre 1842)		1893	135
	Michigan (16 juin 1905)	1907	3	— Décret rendant exécutoire dans les colonies la loi concernant la propriété littéraire (9/31 décembre 1857)		1893	134
				— Décret rendant applicable aux colonies les dispositions législatives concernant la propriété littéraire et artistique (29 octobre 1887)		1893	135
				— Décret déclarant applicable en Indo-Chine la loi du 11 mars 1902 (19 mai 1909)		1909	74
<i>Ancienne législation:</i>							
— Loi amendant le titre 60, chap. 3, des statuts révisés concernant la protection des droits d'auteur (3 mars 1891), <i>Droit d'Auteur</i> , 1891, p. 27. — Avec lois modificatives des 2 mars 1895, 6 janvier 1897, 3 mars 1897, 3 mars 1905 (<i>Droit d'Auteur</i> , 1895, p. 54; 1897, p. 14 et 40; 1905, p. 42).							
<i>Mesures d'exécution</i> de cette ancienne loi organique (règlements, circulaires, instructions, etc.): <i>Droit d'Auteur</i> , 1892, p. 76 et 77; 1893, p. 53, 55; 1899, p. 114.							
Finlande							
<i>Législation actuelle.</i> — Arrêté concernant les droits des auteurs et des artistes sur les produits de leur travail (15 mars 1880)		1915	77				
France							
<i>Législation actuelle.</i> — Décret-loi relatif aux spectacles (13/19 janvier 1791)		1893	131				

Grande-Bretagne, colonies (suite)

Années Pages

Ancienne législation :

- Loi N° 25 concernant le droit d'auteur (21 décembre 1905) 1906 65

- Annexes*: PAPOUA ET ÎLE DE NORFOLK. — Proclamations concernant la mise en vigueur de la loi impériale de 1911 (14 et 28 janvier 1913) 1916 49, 50

III. Nouvelle-Zélande.

- Législation actuelle.* — Loi N° 4 concernant le droit d'auteur (22 novembre 1913) 1914 47
1916 50

- Exécution.* — Ordonnances d'application aux autres parties de l'Empire et aux œuvres étrangères (27 mars 1914) 1914 89
1916 50

- Ordonnances concernant la promulgation d'un règlement d'exécution et d'un règlement relatif à l'importation d'exemplaires contrefaits (27 mars 1914) 1914 91
1916 50

- Ordonnance d'application aux œuvres protégées dans les autres parties de l'Empire, mais non encore régies par la loi de 1913 (13 mars 1916) 1918 64

*

Ancienne législation :

- Loi concernant la protection de certaines photographies (24 septembre 1896) 1897 49

IV. Terre-Neuve.

- Législation actuelle.* — Loi concernant le droit d'auteur (18 avril 1912) 1913 51
1916 50

V. Union Sud-Africaine.

- Législation actuelle.* — Loi destinée à codifier et modifier la législation concernant les brevets d'invention et l'enregistrement des brevets, dessins, marques de commerce et droits d'auteur, chap. IV et V (7 avril 1916) 1918 49

- Exécution.* — Règlement d'exécution de la loi du 7 avril 1916 (5 décembre 1916) 1918 61

*

Ancienne législation :

- *Cap de Bonne-Espérance.* Acte N° 2 concernant la production et la réglementation des droits des auteurs sur leurs œuvres (26 juin 1873) 1916 14

- Acte N° 4 concernant la conservation d'exemplaires de livres imprimés dans la colonie et leur enregistrement (5 juillet 1888) 1916 15

- Acte N° 18 concernant la protection du droit d'auteur et l'enregistrement de livres (23 juillet 1895) 1916 16

- Acte N° 46 concernant le droit d'auteur sur certaines œuvres d'art (6 juin 1905) 1906 41

- *Natal.* Acte N° 17 contenant des modifications à la législation sur le droit d'auteur (29 mai 1897) 1916 26

- Acte N° 44 concernant les droits de représentation et d'exécution des œuvres dramatiques et musicales (3 septembre 1898) 1916 29

- *Transvaal.* Loi N° 2 réglant le droit d'auteur (23 mai 1887) 1916 38

- Résolution du Volksraad concernant la modification de la loi N° 2 de 1887 (20 juin 1895) 1916 39

- Proclamation de l'Administrateur concernant le droit d'auteur sur les cartes géographiques des possessions sud-africaines (19 avril 1902) 1903 39

*

Grande-Bretagne, colonies (suite)

Années Pages

Législation spéciale concernant le droit de propriété sur les messages télégraphiques :

- *Cap.* Acte N° 8 garantissant en certains cas le droit de propriété sur les messages télégraphiques (26 juillet 1880) 1916 25

- *Natal.* Acte N° 36 garantissant le droit de propriété sur des messages télégraphiques et autres (21 septembre 1895) 1916 26

- *Transvaal.* Ordonnance N° 48 garantissant en certains cas le droit de propriété sur les messages télégraphiques (24 décembre 1902) 1916 39

B. Colonies, possessions, protectorats. (1)

1. Proclamations concernant la mise en vigueur de la loi anglaise du 16 décembre 1911 sur le droit d'auteur :

- *Afrique orientale*, protectorat (1^{er} juillet 1912) 1916 62

- *Antigua*, îles sous le Vent (28 juin 1912) 1916 73

- *Ashanti* (10 juin 1912) 1916 73

- *Bahama* (25 juin 1912) 1916 74

- *Barbade* (31 mai 1912) 1916 97

- *Basoutoland* (16 juillet 1912) 1916 98, 121

- *Bechouanaland* (16 juillet 1912) 1916 101

- *Bermudes* (1^{er} juin 1912) 1916 122

- *Ceylan* (11 juin 1912) 1916 122

- *Chypre* (29 juin 1912) 1916 125

- *Côte d'Or*, colonie (10 juin 1912) 1917 4

- *Côte d'Or*, territ. septentrionaux (2 août 1912) 1917 5

- *Fidji*, îles (27 mai 1912) 1917 5

- *Gambie*, colonie et protectorat (1^{er} juillet 1912) 1917 13

- *Gibraltar* (12 avril 1912) 1917 14

- *Gilbert, Ellice et Salomon*, îles, protectorats (1^{er} juillet 1912) 1917 15

- *Grenade* (26 juin 1912) 1917 26

- *Guyane britannique* (13 juin 1912) 1917 28

- *Honduras britannique* (10 avril 1912) 1917 37

- *Hongkong* (28 juin 1912) 1917 38

- *Inde britannique* (30 octobre 1912) 1913 51

- *Jamaïque* (30 mai 1912) 1917 73

- *Malte* (28 juin 1912) 1917 75

- *Man*, île de (5 juillet 1912) 1917 77

- *Maurice*, île (28 juin 1912) 1917 85

- *Nevis et Saint-Christophe*, îles (28 juin 1912) 1916 73

- *Nigérie du Nord*, colonie et protectorat (1^{er} juillet 1912) 1917 86

- *Nigérie du Sud*, protectorat (1^{er} juillet 1912) 1917 87

- *Nyasaland*, protectorat (28 juin 1912) 1917 87

- *Ouganda*, protectorat (1^{er} juillet 1912) 1917 97

- *Rhodésia du Nord* (16 juillet 1912) 1917 98

- *Rhodésia du Sud* (16 juillet 1912) 1917 98

- *Saint-Vincent* (18 avril 1912) 1917 100

- *Sainte-Hélène* (3 mai 1912) 1917 99

- *Sainte-Lucie* (14 juin 1912) 1917 99

- *Seychelles*, îles (21 juin 1912) 1917 109

- *Sierra Leone*, colonie et protectorat (21 mai et 29 juin 1912) 1917 110

- *Somaliland*, protectorat (29 juin 1912) 1917 111

- *Souaziland* (16 juillet 1912) 1917 111

- *Straits Settlements avec Labouan* (1^{er} juillet 1912) 1918 13

(1) Il y a lieu de noter les renvois suivants: *Ascension* (v. *Droit d'Auteur*, 1916, p. 62, note); *Ellice* (îles) v. *Gilbert* (îles); *Falkland* (îles) v. *Droit d'Auteur*, 1916, p. 62, note); *Îles du Vent* v. *Grenade*, *Sainte-Lucie*, *Saint-Vincent*; *Îles sous le Vent* v. *Antigua*, *Nevis* et *Saint-Christophe*; *Labouan* v. *Straits Settlements*; *Lagos* v. *Nigérie du Sud*; *Îles de la Manche* v. *Guernesey*, *Jersey*; *Saint-Christophe* v. *Îles sous le Vent*, *Nevis* et *Saint-Christophe*; *Salomon* (îles) v. *Gilbert*, *Ellice* et *Salomon* (îles); *Tristan da Cunha* (v. *Droit d'Auteur*, 1916, p. 62, note).

Grande-Bretagne, colonies (suite)		Années	Pages	Grande-Bretagne, colonies (suite)		Années	Pages
—	<i>Trinidad et Tobago</i> , îles (12 juin 1912) . . .	1918	25	—	<i>Hongkong</i> . Ordonnance N° 17 concernant le droit d'auteur sur les œuvres des beaux-arts (12 octobre 1901)	1917	38
—	<i>Turques et Caïcos</i> , îles (30 mai 1912). . .	1918	37	—	<i>Iles sous le Vent</i> . Loi N° 6 destinée à accorder une protection plus large aux auteurs (20 avril 1915)	1917	38
—	<i>Weihaiwei</i> (1 ^{er} juillet 1912)	1918	37	—	<i>Inde britannique</i> . Loi N° 3 destinée à modifier et à compléter les dispositions de la loi de 1911 (24 février 1914)	1914	77
2. Mesures d'exécution relatives à la loi anglaise de 1911:				—	Règlement N° 425 concernant la protection du droit d'auteur (17 novembre 1914) . . .	1917	61
—	<i>Bahama</i> . Loi destinée à accorder aux auteurs une protection ultérieure meilleure (21 mars 1914)	1916	74	—	<i>Jersey</i> , île. Ordonnance concernant l'enregistrement et la publication de la loi de 1911 (14 mai 1912)	1913	51
	Règlement d'exécution de cette loi (25 janvier 1915)	1916	75		Loi réglant l'application de la loi de 1911 (8 juin 1912/14 janvier 1913)	1914	65
—	<i>Barbade</i> . Loi N° 42 concernant le droit d'auteur sur les œuvres d'art (10 décembre 1904)	1916	97	—	Ordonnance approuvant la loi précédente (11 février 1913)	1917	74
	Loi N° 30 concernant le droit d'auteur (22 mai 1915)	1916	98	—	Ordonnance concernant l'enregistrement et la publication de diverses ordonnances relatives à la loi de 1911 (12 août 1913) . . .	1914	65
—	<i>Basoutoland</i> . Proclamation N° 14 concernant la prohibition d'importation et la saisie d'exemplaires contrefaits (21 avril 1914)	1916	99	—	<i>Man</i> , île de. Loi destinée à modifier et à codifier la législation sur le droit d'auteur (12 mars 1912)	1913	51
	Proclamation N° 15 concernant les moyens de recours sommaires (21 avril 1914)	1916	100	—	Ordonnance approuvant la loi précédente (14 mai 1912)	1917	76
—	<i>Bechouanaland</i> . Proclamations N°s 16 et 17 comme pour le Basoutoland (21 avril 1914)	1916	101		Loi de 1907 concernant le droit d'auteur, maintenue dans quelques articles (11 octobre 1907)	1914	77
—	<i>Bermudes</i> . Loi N° 7 sur le droit d'auteur (9 mai 1912)	1916	122	—	<i>Maurice</i> , île. Ordonnance N° 13 contenant des dispositions complémentaires relatives au droit d'auteur (23 juillet 1914)	1917	86
	Loi N° 16 concernant le droit d'auteur (3 avril 1914)	1916	122	—	Règlement concernant l'art. 1 ^{er} de l'ordonnance précédente N° 13 (23 octobre 1914)	1917	97
—	<i>Ceylan</i> . Ordonnance N° 20 modifiant la législation sur le droit d'auteur (9 septembre 1912)	1916	123	—	<i>Nevis et Saint-Christophe</i> . Loi N° 6 destinée à accorder une protection plus large aux auteurs (20 avril 1915)	1917	97
	Ordonnance N° 21 modifiant la précédente (8 octobre 1915)	1916	123	—	<i>Nyasaland</i> , protectorat. Ordonnance N° 6 concernant les avis à donner en vertu de l'art. 14 de la loi anglaise; Règlement y relatif, et Ordonnance N° 7 modificative de celle de 1914 (27 et 31 mars 1914 et 29 mars 1915)	1917	87
—	<i>Chypre</i> . Loi N° 5 modifiant la législation sur le droit d'auteur (18 juin 1917)	1918	65	—	<i>Ouganda</i> , protectorat. Ordonnance N° 9 et Règlement N° 114 concernant le droit d'auteur (29 mars 1915)	1917	98
—	<i>Côte d'Or</i> , colonie. Ordonnance N° 19 concernant l'adoption de dispositions complémentaires (17 novembre 1914)	1917	5	—	<i>Rhodésia du Nord</i> . Proclamation N° 7 concernant la prohibition d'importation et la saisie d'exemplaires contrefaits (30 avril 1914)	1917	98
	Règlement concernant la saisie et la confiscation d'exemplaires contrefaits (18 décembre 1914)	1918	65		Proclamation N° 8 concernant les moyens de recours sommaires (30 avril 1914)	1917	98
—	<i>Fidji</i> , îles. Ordonnance N° 22 concernant le droit d'auteur (1 ^{er} décembre 1914)	1917	6	—	<i>Rhodésia du Sud</i> . Proclamations N°s 12 et 13, comme pour Rhodésia du Nord (21 avril 1914)	1917	98
—	<i>Gambie</i> , colonie et protectorat. Ordonnance N° 9 destinée à réglementer le droit d'auteur (15 juillet 1915)	1917	13	—	<i>Saint-Vincent</i> . Ordonnance N° 4 mettant à exécution certaines dispositions de la loi anglaise (10 mai 1915)	1917	100
—	<i>Gibraltar</i> . Ordonnance N° 4 concernant la saisie et la confiscation d'exemplaires contrefaits et les peines pour leur importation, vente ou détention et Règlement y relatif (8 mai 1914)	1917	14	—	Règlement concernant cette ordonnance et l'art. 14 de la loi anglaise (16 décembre 1915)	1917	100
—	<i>Gilbert, Ellice et Salomon</i> , îles. Règlement N° 1 concernant le droit d'auteur (26 janvier 1914)	1917	15	—	<i>Sainte-Lucie</i> . Ordonnance N° 6 concernant le droit d'auteur (7 novembre 1914)	1917	99
—	<i>Grenade</i> . Ordonnance N° 5 destinée à faciliter l'application de la loi quant aux exemplaires contrefaits (21 mai 1914)	1917	27	—	<i>Seychelles</i> , îles. Ordonnance N° 18 concernant des dispositions complémentaires (29 octobre 1914)	1917	109
—	<i>Guernesey</i> . Ordonnance concernant l'enregistrement et la publication de la loi de 1911 (14 mai 1912)	1913	51				
	Ordonnance concernant l'enregistrement et la publication de diverses ordonnances relatives à la loi de 1911 (12 août 1913)	1914	65				
—	<i>Honduras britannique</i> . Ordonnance N° 11 destinée à faciliter l'application de la loi (26 mars 1915)	1917	37				

	Années	Pages		Années	Pages
Grande-Bretagne, colonies (suite)			Grande-Bretagne, colonies (suite)		
Règlement N° 135 concernant l'ordonnance précédente (10 novembre 1914)	1917	110	— <i>Inde britannique.</i> Loi N° XXV concernant la réglementation des imprimeries et des journaux et la conservation et l'enregistrement des livres imprimés dans l'Inde (22 mars 1867)	1917	64
— <i>Sierra Leone</i> , colonie et protectorat. Ordonnance N° 12 concernant le droit d'auteur (24 juillet 1914)	1917	110	— <i>Jamaïque.</i> Loi N° 2 concernant la conservation, etc. (29 avril 1887)	1917	74
— <i>Souaziland.</i> Proclamations N°s 18 et 19, comme pour Rhodésia du Nord (21 avril 1914)	1917	111	— <i>Malte.</i> Ordonnance N° 2 concernant la conservation, etc. (11 juin 1888)	1917	75
— <i>Straits Settlements</i> avec <i>Labouan.</i> Ordonnance N° 18 modifiant la loi anglaise quant à l'importation d'exemplaires d'œuvres fabriquées en dehors (4 avril 1914)	1918	14	— <i>Maurice</i> , île. Ordonnance N° 11 concernant la conservation, etc. (19 août 1893)	1917	86
Règlement concernant la saisie et la confiscation d'exemplaires contrefaits importés (10 août 1914)	1918	14	— <i>Sierra Leone</i> , colonie et protectorat. Ordonnance concernant la conservation, etc. (19 janvier 1887)	1917	111
— <i>Trinidad et Tobago</i> , îles. Ordonnance N° 8 amendant la législation sur le droit d'auteur, avec ordonnance modificative N° 2 (19 mars 1913 et 4 mars 1914)	1918	26, 27	<i>5. Abrogation de mesures antérieures et contraires à la loi de 1911 :</i>		
— <i>Weïhaiwei.</i> Ordonnance N° 4 concernant l'exécution de l'art. 14 de la loi anglaise et l'application des moyens de recours y prévus et Règlement d'exécution (16 septembre 1914)	1918	38	— <i>Antigua.</i> Ordonnance N° 3 concernant l'abrogation de la loi du 24 octobre 1849 sur l'importation de réimpressions étrangères (10 juillet 1912)	1916	73
<i>3. Mesures d'exécution concernant les lois sur la propriété musicale :</i>			— <i>Grenade.</i> Ordonnance N° 9 abrogeant la loi concernant le droit d'auteur sur les livres (1 ^{er} juillet 1912)	1917	27
— <i>Guernesey</i> , île. Ordonnances ratifiant et publiant la loi relative aux droits de propriété musicale (7 et 25 mai 1907)	1917	27	— <i>Guyane britannique.</i> Ordonnance N° 12 abrogeant l'ordonnance de 1851 relative à l'importation de réimpressions étrangères (1 ^{er} juin 1912)	1917	28
Loi réglant l'application de certains actes du Parlement relatifs à la protection des œuvres musicales (25 mai 1907)	1917	28	— <i>Hongkong.</i> Ordonnance N° 24 abrogeant certaines dispositions relatives à la législation sur le droit d'auteur (25 mai 1912)	1917	38
Ordonnance concernant l'enregistrement et la publication des lois de 1902 et 1906 (25 mai 1907)	1917	28	— <i>Jamaïque.</i> Loi N° 12 abrogeant deux lois sur le droit d'auteur et loi N° 20 amendant cette loi (25 juillet 1913 et 25 mars 1915)	1917	74
— <i>Jersey</i> , île. Ordonnance ratifiant la loi relative aux droits de propriété musicale (5 mai 1908)	1917	75	— <i>Maurice</i> , île. Ordonnance N° 6 abrogeant l'ordonnance de 1851 sur le droit d'auteur (20 juillet 1912)	1917	85
Loi réglant l'application de certains actes du Parlement relatifs à la protection des œuvres musicales (2 avril 1908)	1909	76	— <i>Nevis et Saint-Christophe</i> , îles. Ordonnance N° 2 abrogeant certaines lois concernant le droit d'auteur (1 ^{er} juillet 1912)	1917	86
Ordonnance concernant l'enregistrement et la publication des lois de 1902 et 1906 (5 mai 1908)	1917	75	— <i>Sainte-Lucie.</i> Ordonnance N° 5 abrogeant l'ordonnance de 1850 relative à l'importation de réimpressions étrangères de livres (22 juin 1912)	1917	99
<i>4. Conservation (dépôt) et enregistrement des livres, etc. :</i>			— <i>Turques et Caïcos</i> , îles. Ordonnance N° 4 abrogeant la loi de 1847 sur le droit d'auteur (10 décembre 1912)	1918	37
— <i>Afrique orientale.</i> Ordonnance concernant l'enregistrement des livres et journaux (21 septembre 1906)	1916	62	<i>6. Législation spéciale sur la contrefaçon :</i>		
— <i>Ceylan.</i> Ordonnance N° 1 concernant la conservation et l'enregistrement des livres imprimés à Ceylan (27 janvier 1885)	1916	123	— <i>Égypte</i> , protectorat. Code pénal de 1886, art. 323	1918	65
— <i>Chypre.</i> Loi N° 2 concernant la conservation et l'enregistrement des livres imprimés à Chypre (21 mars 1887)	1916	125	<i>7. Législation spéciale concernant le droit de propriété sur les messages télégraphiques :</i>		
— <i>Côte d'Or</i> , colonie. Ordonnance N° 14 concernant la conservation, etc. (9 juin 1897)	1917	4	— <i>Ceylan.</i> Ordonnance N° 19 garantissant en certains cas le droit de propriété sur les messages télégraphiques de presse (14 décembre 1898)	1916	124
— <i>Gambie</i> , colonie et protectorat. Ordonnance N° 1 concernant la conservation, etc. (11 avril 1888)	1917	13	— <i>Straits Settlements.</i> Ordonnance N° 22 garantissant, etc. (29 août 1902)	1918	15
— <i>Hongkong.</i> Ordonnance N° 10 concernant la conservation, etc. (15 février 1888)	1917	38			

	Années	Pages		Années	Pages
Grèce			Italie (suite)		
<i>Législation actuelle.</i> — Code pénal, art. 432 et 433 (1833)	1915	49	<i>Exécution.</i> — Règlement pour l'exécution du texte codifié des lois des 25 juin 1865, 10 août 1875 et 18 mai 1882, avec Décret royal approuvant ce règlement (19 septembre 1882)	1895	89
— Loi N° 3483 concernant les droits des auteurs d'œuvres théâtrales (11 décembre 1909)	1910	17	— Circulaire concernant l'exécution de la loi de 1882 (13 octobre 1882)	1895	101
— Loi N° 3637 modifiant certaines dispositions de la loi N° 248 de 1867 sur la Bibliothèque nationale (dépôt obligatoire) (29 mars 1910)	1910	46	— Circulaire de la Direction générale des douanes : contrefaçon d'œuvres créées par des auteurs italiens contemporains et importées (23 mars 1887)	1888	16
— Loi N° 654 complétant la loi précédente (20 mars 1915)	1915	85	— Circulaires (3) concernant l'application de l'art. 14 de la loi : obligation du consentement de l'auteur en cas de représentation et d'exécution (20 juillet 1885, 20 mars 1907 et 5 juin 1913)	1895 1907 1913	102 69 121
Guatemala			— Circulaires concernant les mesures à prendre pour empêcher les représentations ou exécutions abusives (3 mars 1891, 8 octobre 1895, 13 décembre 1895, 23 juin 1899, 10 mai 1900)	1891 1895 1896 1899 1900	54 158 8 89 85
<i>Législation actuelle.</i> — Décret N° 246 concernant la promulgation d'une loi sur la propriété littéraire (29 octobre 1879)	1915	50	— Circulaire recommandant les agents de la Société italienne des auteurs (16 février 1897)	1897	50
Haïti			— Circulaire au sujet des cafés-chantants (22 janvier 1889)	1889	41
<i>Législation actuelle.</i> — Loi sur la propriété littéraire et artistique (8 octobre 1885)	1896	34	— Règlement concernant les reproductions photographiques (6 août 1893)	1894	81
— Code pénal, art. 347 à 351 (1835)	1896	35	— Circulaire concernant la réserve des droits d'auteur sur les œuvres cinématographiques (26 mars 1912)	1912	61
Honduras			— Formalités. Taxes. Circulaire concernant l'observation rigoureuse des prescriptions relatives à l'enregistrement du droit d'auteur (16 mai 1900, 31 décembre 1912, 22 septembre 1914):		
<i>Législation actuelle.</i> — Code pénal, art. 523 (29 juillet 1898)	1900	53	<i>Instructions</i> pour les fonctionnaires, etc. chargés de recevoir les déclarations de réserve des droits d'auteur. Formalités à remplir pour réserver les droits d'auteur, enregistrer les mutations de droits, acquérir le droit de reproduire les œuvres entrées dans la seconde période de protection et obtenir des certificats et extraits relatifs aux déclarations enregistrées	1901 1913 1914	25 30 142
— Code civil, art. 444 et 445 (31 décembre 1898)	1900	53	— Circulaire concernant les formalités à remplir pour les œuvres composées de plusieurs parties (8 décembre 1913)	1914	2
Hongrie			— Circulaire du Ministère des Finances pour la perception des taxes, etc. sur les droits d'auteur (5 mai 1905)	1906	43
<i>Législation actuelle.</i> — Loi concernant le droit d'auteur (26 avril 1884)	1915	61	— Circulaire concernant l'augmentation des taxes en matière de propriété intellectuelle (9 janvier 1915)	1915	52
— Code pénal militaire, art. 740 (15 janvier 1855)	1915	74	— Décret modifiant les dispositions réglementaires concernant le fonctionnement de l'office de la propriété intellectuelle dans les rapports avec le public (8 mai 1914)	1915	75
— Code de commerce, art. 515 à 533 relatifs au contrat d'édition (1875)	1915	74			
<i>Exécution.</i> — Ordonnance du Ministre de l'Agriculture, etc. concernant l'exécution de la loi du 26 avril 1884 (27 juin 1884)	1915	66			
Modifications apportées à cette ordonnance par celle du Ministre du Commerce (1 ^{er} octobre 1905)	1915	67			
— Ordonnance N° 193 du Ministre de la Guerre (5 février 1885)	1915	74			
— Ordonnance du Ministre de la Justice concernant les fonctions de la commission d'experts (18 février 1897)	1915	67			
— Ordonnance du Ministre de la Justice concernant la procédure à suivre dans les affaires judiciaires (25 novembre 1914)	1915	69			
Islande					
<i>Législation actuelle.</i> — Loi concernant le droit d'auteur et le droit d'impression (20 octobre 1905)	1906	121			
Italie					
<i>Législation actuelle.</i> — Loi. Texte codifié des lois relatives aux droits appartenant aux auteurs des œuvres de l'esprit (19 septembre 1882)	1895	85			
— Code pénal, art. 296 et 297 (1889)	1895	157			
— Code civil, art. 437	1895	157			
— Loi N° 432 concernant le dépôt obligatoire	1910	115			

	Années	Pages		Années	Pages
Italie (suite)			Luxembourg (suite)		
<i>Exécution.</i> — Décret royal concernant la protection de la propriété intellectuelle en Lybie (20 avril 1913)	1913	75	<i>Ancienne législation :</i>		
<i>Mesure transitoire.</i> — Décret royal prorogeant de deux ans le délai de protection accordé au <i>Barbier de Séville</i> de Rossini (10 février 1896)	1896	35	— Législation française, 13/19 janvier et 19 juillet/6 août 1791, 19/24 juillet 1793, 20 février 1809, 12 février 1810	1893	131 à 134
Japon			— Loi établissant les droits qui peuvent être exercés relativement à l'impression et à la publication d'ouvrages littéraires et de production des arts (25 janvier 1817)	1895	159
<i>Législation actuelle.</i> — Loi sur le droit d'auteur (3 mars 1899)	1899	141	— Arrêtés royaux d'exécution et de publication des résolutions fédérales de 1837 et 1845 (2 juillet 1822, 28 septembre 1832, 11 mai et 13 juillet 1838, 17 août 1845)	1895	159 à 161
— Loi amendant la loi du 3 mars 1899 (14 juin 1910)	1910	116	— Code pénal révisé, art. 191 (18 juin 1879)	1895	162
<i>Exécution.</i> — Ordonnance impériale N° 314 concernant le régime transitoire de la loi du 3 mars 1899 (27 juin 1899)	1902	109	Maroc (Territoire du Protectorat français)		
— Arrêté ministériel N° 26 concernant les demandes d'estampillage et les déclarations prévues par l'ordonnance précédente (28 juin 1899)	1902	110	<i>Législation actuelle.</i> — Décret concernant la protection des œuvres littéraires et artistiques (23 juin 1916)	1917	2
— Arrêté ministériel N° 27 concernant l'édition ou la représentation d'œuvres d'auteurs inconnus (28 juin 1899)	1902	110	Mexique		
— Arrêté ministériel N° 23 concernant les enregistrements relatifs aux droits d'auteur (15 juin 1910)	1910	117	<i>Législation actuelle.</i> — Code civil, art. 1130 à 1271 (1 ^{er} juin 1884)	1915	85
— Loi N° 64 amendant la loi sur les taxes d'enregistrement et ordonnance N° 276 relative à la date de l'entrée en vigueur partielle de cette loi (14 et 18 juin 1910)	1911	73	Monaco		
<i>Extension territoriale.</i> — Ordonnance N° 200 concernant le droit d'auteur en Corée (12 août 1908)	1909	17	<i>Législation actuelle.</i> — Ordonnance souveraine sur la protection des œuvres artistiques et littéraires (27 février 1889)	1889	107
— Ordonnance N° 335 déclarant applicable en Corée les lois sur le droit d'auteur (29 août 1910)	1911	57	— Ordonnance souveraine modifiant la précédente (3 juin 1896)	1896	89
— Ordonnance N° 338 relative à la mise à exécution, en Corée, de la loi sur le droit d'auteur (29 août 1910)	1911	58	<i>Exécution.</i> — Arrêté concernant l'exécution de l'ordonnance du 27 février 1889 (20 mai 1889)	1889	108
— Ordonnance N° 201 concernant la protection des droits d'auteur dans les provinces de Canton et les autres pays où le Japon pourrait exercer une juridiction extraterritoriale (12 août 1908)	1909	17	Nicaragua		
*			<i>Législation actuelle.</i> — Code civil, art. 724 à 867 (5 mai 1904)	1904	113
<i>Ancienne législation :</i>			Norvège		
— Arrêté ministériel N° 28 concernant l'enregistrement des droits d'auteur (28 juin 1899)	1902	110	<i>Législation actuelle.</i> — Loi sur les droits des auteurs et des artistes (4 juillet 1893)	1896	65, 80
Libéria			— Loi amendant la loi précédente (25 juillet 1910)	1910	146
<i>Législation actuelle.</i> — Loi concernant le droit d'auteur (22 décembre 1911)	1912	106	— Loi concernant le droit sur les œuvres photographiques (11 mai 1909)	1910	46
Luxembourg			* * *		
<i>Législation actuelle.</i> — Loi sur le droit d'auteur (10 mai 1898)	1898	65	— Loi concernant la fondation d'un registre d'éditions et l'obligation de fournir des imprimés à la bibliothèque de l'Université (20 juin 1882)	1896	130
<i>Exécution.</i> — Arrêté grand-ducal concernant l'exécution de la loi (10 mai 1898)	1898	67	— Arrêté royal concernant l'organisation du registre d'éditions (9 décembre 1882)	1897	14
Arrêté pris en exécution de l'art. 3 de l'arrêté précédent (13 mai 1898)	1898	68	*		
*			<i>Ancienne législation :</i>		
Luxembourg			— Loi concernant la protection des œuvres photographiques (12 mai 1877)	1896	129
<i>Législation actuelle.</i> — Loi sur le droit d'auteur (10 mai 1898)	1898	65	Panama		
<i>Exécution.</i> — Arrêté grand-ducal concernant l'exécution de la loi (10 mai 1898)	1898	67	<i>Législation actuelle.</i> — Constitution, art. 40 (13 février 1904)	1915	51
Arrêté pris en exécution de l'art. 3 de l'arrêté précédent (13 mai 1898)	1898	68	— Loi générale N° 88 édictant quelques dispositions relatives au régime fiscal (5 juin 1904)	1915	51
*			(V. pour la zone du Canal, sous États-Unis.)		

	Années	Pages		Années	Pages
Paraguay			Siam		
<i>Législation actuelle.</i> — Constitution, art. 19 (1870)	1897	6	<i>Législation actuelle.</i> — Loi concernant la protection de la propriété intellectuelle des œuvres littéraires (12 août 1901)	1903	38
— Code civil (argentin), art. 1068, etc. (17 août 1896)	1897	5			
— Code pénal, art. 425 à 428 (22 février 1910)	1911	115	Suède		
Pays-Bas			<i>Législation actuelle.</i> — Loi sur la propriété littéraire (10 août 1877), combinée avec les lois modificatives (10 janvier 1883, 28 mai 1897 et 29 avril 1904)	1904	102
<i>Législation actuelle.</i> — Loi concernant la réglementation nouvelle du droit d'auteur (23 septembre 1912)	1912	146	Texte de deux lois modificatives:		
— Lois modifiant les dispositions transitoires de la loi précédente (16 octobre 1914 et 29 octobre 1915)	1914 1915	153 121	Loi modifiant certaines parties de la loi du 10 août 1877 sur la propriété littéraire (28 mai 1897)	1897	121
— Loi modifiant d'autres lois à la suite de l'entrée en vigueur du nouveau code pénal des Indes néerlandaises, art. 4 (15 décembre 1917)	1918	25	Loi amendant deux dispositions de la loi du 10 août 1877 sur la propriété littéraire (29 avril 1904)	1904	67
<i>Exécution.</i> — Arrêté établissant la disposition administrative générale prévue dans l'art. 50 f de la loi de 1912 révisée par celle du 29 octobre 1915 (30 octobre 1915)	1916	2	— Loi amendant l'art. 11 de la loi du 10 août 1877 sur la propriété littéraire (17 juin 1908)	1908	158
Pérou			— Loi concernant le droit de reproduction des œuvres d'art (28 mai 1897)	1897	133
<i>Législation actuelle.</i> — Constitution, art. 26 (13 novembre 1860)	1915	52	— Loi concernant le droit de reproduction sur les œuvres photographiques (28 mai 1897)	1897	134
— Loi sur la propriété littéraire (3 novembre 1849)	1915	51	Suisse		
— Code pénal, art. 353	1915	52	<i>Législation actuelle.</i> — Loi fédérale concernant la propriété littéraire et artistique (23 avril 1883)	1888	14
<i>Exécution.</i> — Résolution du Département de Justice concernant l'exécution de la loi de 1849 (5 février 1915)	1916	133	— Code des obligations, art. 380 à 393: Du contrat d'édition (30 mars 1911)	1912	2
Portugal			<i>Exécution.</i> — Règlement d'exécution de la loi de 1883 (28 décembre 1883)	1888	25
<i>Législation actuelle.</i> — Code civil, art. 570 à 612 (1 ^{er} juillet 1867)	1911	101	— Règlement relatif aux copies des œuvres d'art appartenant à la Confédération (3 avril 1897)	1897	61
— Code pénal, art. 457, 458, 460 (16 septembre 1867)	1911	103	Tunisie		
<i>Exécution.</i> — Décret N° 2 pour la protection des œuvres dramatiques (1 ^{er} juillet 1913)	1915	38	<i>Législation actuelle.</i> — Loi sur la propriété littéraire et artistique (15 juin 1889)	1889	109
— Décret N° 364 pour la protection des œuvres artistiques (11 mars 1914)	1915	38	<i>Exécution.</i> — Circulaire édictant des mesures pour le recouvrement des droits accordés aux auteurs par les conventions sur la propriété littéraire et artistique (11 février 1901)	1904	67
Roumanie			Turquie		
<i>Législation actuelle.</i> — Loi sur la presse (1 ^{er} avril 1862)	1915	76	<i>Législation actuelle.</i> — Loi sur le droit d'auteur (8 mai 1910)	1910	148
— Code pénal, art. 339 à 342 (1864)	1915	77	Uruguay		
— Loi concernant le dépôt des livres, etc. (23 mars 1904)	1915	77	<i>Législation actuelle.</i> — Loi réglant le droit de propriété sur les œuvres littéraires et artistiques (15 mars 1912)	1913	2
Russie			<i>Exécution.</i> — Décret concernant l'exécution de la loi précédente (18 octobre 1912)	1913	4
<i>Législation actuelle.</i> — Loi concernant le droit d'auteur (20 mars 1911)	1911	86	Vénézuéla		
Salvador			<i>Législation actuelle.</i> — Loi concernant la propriété intellectuelle (17 mai 1894)	1895	114
<i>Législation actuelle.</i> — Loi concernant la protection des droits des auteurs (2 juin 1900)	1901	89	— Code pénal, art. 320 à 322 (16 septembre 1915)	1916	61
— Code pénal, art. 492 (1904)	1911	30	*		
			<i>Ancienne législation:</i>		
			— Code pénal, art. 301 (20 février 1898)	1899	38